

LE MAG QUIMPER


MAGAZINE
D'INFORMATION
DE LA VILLE
DE QUIMPER

NUMÉRO
N°79
NOV./DEC. 2018

www.quimper.bzh

VÉLO p. IV

DÉTERMINÉS A PROGRESSER

 ACTIONS p. IX
Lucmaria
Une cure
de jeunesse

 ACTUEL p. XIII
Les échappés
de Noël
Avec les MPY!

 QUARTERS p. XIV
Affres et accens

QUIMPER



ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DE L'URBANISME, DU CADRE DE VIE, DE LA RÉNOVATION URBAINE ET DES ESPACES VERTS

MENNET DA VONT WAR-RAOK

Penaos reiñ o holl flas d'ar marc'hoù-houarn e Kemper ? Ur c'horn-bro diaes evit ober marc'h-houarn eo Kemper abalamour d'he ardremez ha d'an niver bras a hentoù diaes da dreuziñ. Gwellaennoù a vez degaset ingal evit aesaat an implij eus en divrodegoù evel doare dilec'hiañ e kêr, lod all zo da zont. Ret eo d'an oberoù kaset da benn, koulskoude, doujañ d'ar redioù arc'hant start lakaet warnomp abaoe 2014.

MARC'H-HOUARN: Vélo
HENT: Axe routier
GWELLAENN: Amélioration

GUILLAUME MENGUY



Déclassée par SNCF Réseau, l'ancienne voie ferrée entre Pluguffan et Quimper sera transformée en voie verte, piétonne et cyclable.



Quels sont les obstacles à l'utilisation du vélo sur Quimper ?

C'est tout d'abord la structure de la ville qui a une étendue importante avec un habitat très dispersé et un linéaire de route extrêmement important. À titre d'exemple, notre linéaire de route est équivalent à celui d'Angers qui a le double d'habitants. Et puis Quimper est une ville vallonnée. Dans l'inconscient collectif cela a peut-être dissuadé, dans le passé, la population et les élus d'aller plus loin dans le développement des infrastructures pour le vélo. Aujourd'hui, l'attente est forte et nous voulons favoriser le vélo et traduire cette volonté en actions concrètes pour gagner en qualité de vie.

Quelles sont les actions menées par la Ville ?

Nous venons de mettre en œuvre une expérimentation de « chaudiou », rue des Châteaux. Depuis 2014, nous sommes dans un mandat à fortes contraintes budgétaires. Nos marges de manœuvre sont assez réduites pour réaliser des infrastructures importantes. Il faut innover ! L'idée est de multiplier ce type d'aménagement, qui redonne toute sa place au vélo, à moindre coût. Après le déclassé récent de la voie par SNCF réseau, il faut lancer les études techniques pour la réalisation de la voie verte Quimper-Pluguffan. C'est un projet extrêmement symbolique que nous suivons de près avec André Guénégan.

Et concernant le centre-ville ?

Nous réfléchissons au passage de certaines zones 30 du centre-ville en zones de rencontre de circulation apaisée à 20 km/h, ainsi qu'à l'abaissement de la vitesse du centre-ville de 50 à 30 km/h sur un périmètre qui reste à définir. Nous souhaitons rééquilibrer le rapport de force voiture-vélo et apaiser les circulations. Ensuite, il faudra certainement réfléchir à requalifier les places, les voies principales du centre-ville et réaménager les quais. L'idée serait de créer un espace piétons-vélos, probablement le long de la rivière, de la gare jusqu'à Locmaria. Ce serait un très gros chantier, mais une plus-value indéniable pour la ville.

Photo de couverture:
Des aménagements, des signalétiques sont régulièrement mis en place pour favoriser l'usage du vélo comme moyen de transport citadin.

Photo ci-contre:
Le sens interdit sauf cyclistes est une évolution des règles du Code de la route pour faciliter les déplacements à vélo.

De nombreux chantiers sont menés ou vont être lancés pour favoriser l'usage du vélo au quotidien dans Quimper.



Le réseau vélo quimpérois totalise actuellement 72,9 kilomètres de pistes et bandes cyclables, de voies vertes, de rues en aménagement mixte et de double sens cyclables. Il représentait 64,9 kilomètres en 2013, année d'adoption du premier schéma directeur vélo. Si des chantiers et aménagements ont été réalisés ces dernières années pour favoriser la pratique du vélo, de nombreux efforts restent à faire. Et la ville de Quimper veut relever ce défi.

L'usage du vélo au quotidien représente seulement 2 % des déplacements dans Quimper, la marche 17 %, le bus 10 %, laissant à la voiture une place prépondérante dans les trajets urbains. La bicyclette gagne du terrain. Pour plusieurs raisons : pédaler est bon pour la santé, c'est un mode de déplacement peu coûteux et qui ne pollue pas. L'assistance électrique facilite aussi son usage. Face à l'augmentation du prix du carburant, ces arguments prennent du poids.

PRIORITÉ PRISE EN COMPTE

Entre 2014 et 2018, 15 chantiers d'envergure ont été menés sur le territoire de la ville pour aménager des bandes cyclables et sécuriser la circulation des vélos, pour un total de 726 000 euros. Cela représente 4 200 mètres linéaires d'aménagement.

Les travaux de voirie les plus importants ont à chaque fois intégré la circulation des vélos dans leur réalisation : giratoire Staël Pompidou, rue des Réguaires, avenues Stang Bihan, Ty Nay et Ti Pont.

Depuis 2013, de nouveaux arceaux pour les vélos ont été installés : il y en aura 778 à la fin de l'année. Leur implantation est étudiée en prenant en compte les remarques des usagers.

Les « cédez-le-passage cyclistes aux feux » existent également depuis cinq ans, tandis que le double sens cyclable est systématiquement mis en place (sauf problème de sécurité). La Ville continue également à développer les zones limitées à 30 km/h pour un meilleur partage de l'espace public.

LES CONSEILS DE QUARTIER SE METTENT AU VÉLO

Les conseils de quartier planchent depuis fin septembre sur les déplacements doux. « L'idée est de cartographier les endroits qui nécessitent des aménagements », explique Kernavélo, l'association représentée au sein du conseil de quartier de Kerfeunteun. « Nous travaillons avec le service voirie sur des solutions d'amélioration. Il y a aussi tout un travail à faire sur la sensibilisation des automobilistes au partage de la voie de circulation. Il y a une véritable attente des Quimpérois pour la pratique de la bicyclette. L'association a pu le mesurer au printemps dernier avec le challenge « À vélo au Boulot », 260 salariés ont parcouru 30 000 kilomètres en quatre semaines. C'est encourageant ! Il y aura certainement une deuxième édition en 2019. »

Plusieurs réflexions sont en cours comme l'amélioration des accès aux chemins, l'adoption d'une charte de marquage au sol ou la mise en œuvre d'une signalétique indiquant les itinéraires les plus adaptés au vélo.

DES INNOVATIONS À MOINDRE COÛT

Autre piste d'action : rééquilibrer l'emprise de l'automobile sur l'espace urbain en organisant un meilleur partage de l'utilisation des voies de circulation. Une expérimentation est actuellement menée rue des Châteaux avec un « chaudiou ». **La Ville essaye ainsi d'être inventive.** Ce dispositif ne nécessite que du marquage au sol et des panneaux d'information.

REDONNER DE LA PLACE AU VÉLO

La Ville développe également les espaces limités à 30 km/h. Toujours dans cette logique de redonner davantage de place aux vélos, un cheminement mixte le long du giratoire de l'eau blanche assurant la liaison interquartiers Kerlaeron - Kervir sera réalisé en 2019 (coût : 160 000 euros TTC) en supprimant une des voies sortantes de la route de Coray après une phase d'expérimentation. Et en 2020, une piste cyclable bidirectionnelle sera aménagée

entre les ronds-points Lebon et du Roullan en partenariat avec Irgué-Gabéric et le Département. Une expérimentation similaire va être menée route de Bénodet.

LA VOIE VERTE EN BON CHEMIN

C'est un chantier attendu ! La voie verte entre Quimper et Pluguffan vient d'être déclassée par SNCF Réseau. Les neuf kilomètres de voie ferrée vont ainsi être transformés en cheminement pour les piétons et les deux roues. « Ce sera un atout extraordinaire pour Quimper », souligne André Guénégan, adjoint au maire de Quimper et vice-président chargé des transports de Quimper Bretagne Occidentale. L'hypercentre sera relié aux quartiers nord-ouest de la ville. Cette voie verte passera le long du futur lotissement de Kervalguen qui est en construction derrière l'ancienne mairie annexe de Penbars. Les

habitants pourront rejoindre le centre-ville à pied ou à vélo sur un itinéraire complètement sécurisé. »

Les études techniques commencent tout juste et un prévisionnel de travaux (aménagement des voies, des accès et des intersections, mise en lumière avec installation de trois kilomètres de réseaux et de mâts) estimé à environ 2 millions d'euros pour le Conseil départemental du Finistère et Quimper Bretagne Occidentale sur trois ans. « Et on peut aussi imaginer un aménagement de la voie verte reliant Quimper à Douarnenez. Le vélo rayonnera ainsi sur toute la Cornouaille », poursuit André Guénégan.

L'ÉLECTRIQUE À LA CÔTE !

Quimper n'est pas aidé par sa topographie en cuvette. Heureusement, le vélo à assistance électrique (VAE) tend à se démocratiser. Son

prix d'achat est en baisse et peut s'accompagner d'aides des collectivités et de l'État. Avec le réseau Qub, il est ainsi possible de louer l'un des 150 VAE du parc public (ou un vélo classique). Ce service plébiscité par les Quimpérois a été amélioré afin d'éviter la liste d'attente : la période de location est désormais limitée à 9 mois (renouvelable une fois). À l'issue de cette période, la Qub offre jusqu'à 250 euros pour l'achat d'un VAE auprès de l'un des vélocistes partenaires.

Enfin un nouveau plan de déplacement urbain devrait voir le jour en 2019 intégrant les déplacements à vélo. « Ce sera un projet important pour l'Agglomération et pour la Ville. Nous ferons le bilan de ce qui a été réalisé et nous pourrions définir conjointement avec nos partenaires quelles sont les nouvelles orientations à prendre », conclut André Guénégan.

Certains feux tricolores affichent un triangle avec un vélo jaune : il donne l'autorisation aux cyclistes de franchir le feu rouge, de prendre la direction indiquée par la flèche tout en respectant les priorités de passage.



AUTOMOBILISTES, NE TOMBEZ PAS DANS LE PANNEAU !

Connaissez-vous les règles de base de la conduite à vélo ? Depuis 2015, le Code de la route a évolué avec de nouveaux panneaux pas toujours bien compris des automobilistes.

Par exemple, le « cédez le passage au feu » (panneau triangulaire avec vélo jaune, sous le feu tricolore) permet à un cycliste de passer un feu rouge. Il peut alors s'engager dans les directions indiquées, sous réserve de céder le passage à tous les usagers qu'ils croisent, en particulier les piétons.

Dans une rue à sens unique, il vous est peut-être

arrivé de croiser un cycliste circulant face à vous...

Si le panneau sens interdit est accompagné d'un panneau rectangulaire « sauf vélo », la rue est à double sens pour les vélos.

Autre cas méconnu : dépasser un cycliste alors qu'il y a une ligne continue... Depuis juillet 2015, c'est autorisé ! À condition de seulement chevaucher la ligne, sans la franchir complètement. Sous réserve bien entendu de le faire sans danger, c'est-à-dire en respectant une distance avec le cycliste d'1 mètre en milieu urbain et d'1,50 m en milieu rural !



Photos de la publication de Guillaume Menguy

ans Téléchargements mobiles

Comment donner toute sa place au vélo dans la ville ? Quimper est un territoire peu adapté à la bicyclette en raison de sa topographie et de la présence de nombreux axes routiers départementaux délicats à franchir. Pourtant, des améliorations sont régulièrement apportées pour favoriser l'usage du vélo comme moyen de transport citoyen. Voici un tour d'horizon des actions menées et de celles à venir.

LE VÉLO

DETERMINÉS À PROGRESSER

👤 J'alma

💬 Commenter

🔄 Partager

🔍 Rechercher

🏠 Accueil